

NOTRE ECOLE

La promotion 2020/2021 compte 304 élèves avec le respect de la parité filles garçons.
Les élèves de la 9^{ème} année fondamentale de la promotion 2019/2020 ont passé leur examen en octobre (décalage dû aux différents arrêts des cours durant l'année) et ont tous obtenu leur diplôme.
Une nouvelle fois, le taux de réussite est de 100%. Malgré les aléas de l'année passée, ils ont su faire preuve de courage et de ténacité.
Bravo à eux, bravo à toute l'équipe pédagogique et bonne chance à la nouvelle promo.

Les travaux d'électrification, avec la pose des panneaux solaires, sont en phase de finition et nous pouvons désormais compter sur une autonomie totale, pour le plus grand bien de tous. Nous remercions tous les acteurs qui ont participé aux succès de ce magnifique projet au bénéfice de nos élèves. Ces travaux vont nous permettre de poursuivre l'aménagement de notre école.

Il nous reste encore, l'indispensable remplacement de la toiture de notre école maternelle à effectuer. Il est urgent de mettre ces travaux en œuvre rapidement pour la sécurité et le confort de tous.

Les parrainages restent insuffisants. Ceux-ci sont primordiaux et nécessaires pour accompagner nos élèves durablement.

Nous comptons sur vous... sur votre générosité...

Soutenez ces actions :

Par virement bancaire (Mensuel, Trimestriel ou Annuel) sur le compte crédit agricole de l'Anjou et du Maine
FR76 1790 6000 9000 0637 9535 854
Ou par chèque à l'ordre de Solidarité et Fraternité.

Ou par internet : www.solidarite-fraternite.fr

Les dons donnent droit à réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Les reçus regroupant l'ensemble des sommes sont envoyés pour votre déclaration de revenu.

NOUVEAU :

REJOIGNEZ-NOUS sur notre nouveau site internet :

www.solidarite-fraternite.fr

Vous y découvrirez nos missions, nos actions, nos actualités, nos appels à dons

SOYEZ NOS AMBASSADEURS :

Dites-le avec notre clé USB

Support comprenant un film, un diaporama, nos différentes éditions « Timoun »
Renseignements au 02 43 06 40 84 ou
solidarite-fraternite@orange.fr



*tout devient tellement meilleur...
quand on partage !*

MERCI A TOUS...

**En raison de la crise sanitaire report de
notre Rassemblement Annuel**

Réservez dès à présent votre Week-end des
**Samedi 18 septembre 2021 à 14h30
et le Dimanche 19 septembre 2021 dès 10h00.**

**Salle « Ô Gré des Loisirs »
53400 Pommerieux**



APPEL FÊTE DES MERES



*Jacques LUZU, Fondateur de
SOLIDARITÉ ET FRATERNITÉ*

Association Française : **SOLIDARITE-ET-FRATERNITE**
Pour les Enfants d'Haïti
39 bis, rue de Laubinière BP 17 53800 RENAZE
Tél: 02 43 06 40 84

Site internet : www.solidarite-fraternite.fr

Mail : solidarite-fraternite@orange.fr



Manifestations et Barricades :
Le violent quotidien des habitants qui espèrent encore une rapide sortie de crise.
Viendra-t-elle un jour ?



Les contrôles Covid-19 sont renforcés et rigoureux à la frontière de la République Dominicaine

Avec deux présidents, Haïti s'enfoncé encore plus

Le pays, l'un des plus pauvres du monde, n'a plus de Parlement depuis un an, mais il a désormais deux dirigeants : le très contesté Jovenel Moïse et un président de transition choisi par l'opposition. Le chaos menace.

Trente-cinq ans après la chute des Duvalier, dictateurs de père en fils, onze ans après le terrible tremblement de terre (230 000 morts), Haïti n'en finit pas de payer son instabilité politique, qui bloque tout redressement dans un des pays les plus pauvres de la planète. Depuis janvier 2020, Haïti n'a plus de Parlement, faute d'avoir pu tenir des législatives à cause de désaccords sur les règles du jeu, et le président Jovenel Moïse gouverne par des décrets à la légalité douteuse...

Depuis lundi 8 février, les onze millions de Haïtiens ont deux dirigeants ! Jovenel Moïse donc, 52 ans, exportateur de bananes, « mal élu » (21 % de participation) en 2016, rejeté par une majorité de la population qui estime qu'il a failli et que son mandat est achevé. Et puis Joseph Mécène Jean-Louis, un haut magistrat de 72 ans, désigné par l'opposition pour « **une transition** » de deux ans, qui demande à Moïse de lui céder son fauteuil.

Sur le papier, tout le monde est d'accord : le 7 février a marqué la fin du mandat de Jovenel Moïse. Mais le Président parle de 2022, quand l'opposition estime qu'il aurait dû quitter son fauteuil le 13... Un désaccord comme seul Haïti peut en produire : Jovenel Moïse estime que sa présidence de cinq ans a débuté lors de sa prestation de serment le 7 février 2017, retardée (déjà) en raison du chaos ambiant ; l'opposition cite la Constitution qui stipule que le mandat présidentiel prend fin « **cinq ans suivant la date des élections** » de 2016...

Au-delà de la querelle juridique, Jovenel Moïse n'a pas échappé à la malédiction des présidents haïtiens élus, qui promettent la fin de la corruption, avant d'être pris la main dans le sac. Dès 2018, Jovenel Moïse a perdu sa crédibilité, impliqué comme quatre autres prédécesseurs dans l'affaire dite « Petro caribe » : le détournement de milliards de dollars de prêts du Venezuela. (Cf du journal *Ouest France*)

La Pandémie COVID-19 dans le pays

Haïti, jusqu'ici relativement épargné par la pandémie, enregistre une hausse des cas de COVID-19 alors que le pays ne devrait pas débuter une campagne de vaccination avant plusieurs mois.

Mais en raison d'une quantité minime de tests réalisés, les statistiques officielles demeurent cependant sous-évaluées. Alors que les doses de vaccin Pfizer/BioNTech nécessitent une conservation à -70 °C, la communauté scientifique haïtienne espère des choix adaptés aux contraintes du pays pauvre au climat tropical. (Cf journal « *La presse.ca* »)

Si une majorité des Haïtiens vivent dans le déni de cette pandémie, l'équipe pédagogique de notre école est intransigente sur l'application du protocole sanitaire et nous ne pouvons que les en féliciter
Pour le moment nous n'avons observé aucun cluster.